

Compte-rendu de la réunion publique de quartier avec les élus pour le secteur Cognehors – Lafond – Beauregard – Le Prieuré – Saint-Éloi

15 novembre 2021

1. Contexte

La deuxième réunion publique de quartier en visio-conférence s'est tenue le 15 novembre 2021 depuis la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville de La Rochelle, en présence de M. le Maire Jean-François Fountaine, de M. Jean-Philippe Plez, adjoint du secteur et de Mrs. Olivier Prentout, Pascal Daunit, et Michel Tillaud, élus transversaux.

Cette rencontre en ligne concernait le secteur de Cognehors – Lafond – Beauregard – Le Prieuré – Saint-Éloi.

Les échanges étaient animés par Jeanne Baron et ont duré une heure.

84 personnes ont assisté à cette rencontre publique en visio-conférence et plus de 73 questions ont été soumises sur la plateforme. Il n'a pas été possible de toutes les lire pendant la visio mais toutes seront prises en considération et répondues sur les différents supports de communication de la Ville.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de la rencontre publique en streaming, sur le compte YouTube La Rochelle Ensemble, en suivant ce lien.

2. Quartier du Prieuré

Une première question a concerné **le Prieuré**, avec une interpellation sur le sentiment d'absence de projet sur ce quartier. Jean-François Fountaine a expliqué que le quartier ferait bien l'objet d'un projet urbain mais qu'il était nécessaire d'attendre que le Centre de Formation des Apprentis ait définitivement quitté les locaux qu'il occupe, et notamment le hangar dédié à la réparation automobile, avant d'envisager une opération globale pour ce quartier, intégrant du logement, des espaces verts, la mise en valeur du château et une centralité commerciale renouvelée. Il a été rappelé que ce « temps long » du politique, fait d'attentes mais aussi d'échanges, de concertations, de rencontres est le temps nécessaire pour porter de « beaux projets », à l'exemple de ce qui est désormais achevé à Port-Neuf, ou ce qui le sera bientôt autour de la Gare.

3. Circulation automobile

Beaucoup de questions ont concerné **la circulation automobile** perçue comme dense et parfois dangereuse sur plusieurs axes de ce secteur : rue Marius Lacroix, boulevard

Compte-rendu de la réunion publique du 15 novembre 2021 - Ville de La Rochelle



Sautel, rue de Beauregard, ou encore sur la piste cyclable le long du canal de Rompsay... Tout en prenant soin d'aborder le détail de chaque situation, M. le Maire a replacé ces circulations à l'échelle plus large du territoire municipal, voire communautaire et expliqué que la mutation en cours n'était pas complètement achevée. L'ouverture prochaine, notamment, de la sortie Cottes Mailles et de l'Avenue Simone Veil devrait détourner les flux en amont, ainsi des véhicules empruntant actuellement Sautel pour se rendre à la gare. Mrs Plez et Prentout ont apporté des précisions sur ces transitions en cours, dues par exemple à de nouveaux équipements (le parc Atlantech) ou de nouveaux aménagements (Bd Sautel ou rue de Beauregard). Le constat est tout de même fait qu'audelà de situations de gênes temporaires, « ça se passe plutôt bien », au regard de la situation antérieure (le Bd Sautel était une autoroute en ville) et des objectifs de sécurisation des piétons et des autres modes de déplacement. Aux questions portant sur la signalétique et les murs anti-bruit, il a été rappelé que la Ville appuyait ces demandes. qui ne dépendaient toutefois pas de ses compétences. M. le Maire a souligné que la récurrence de ces questions sur la place de l'automobile en ville montrait, d'une part, l'intérêt des Rochelais pour ce sujet, et d'autre part, la pertinence de la politique de la Ville à le prendre en considération.

4. Maison de la Nature et de l'Environnement

M. Plez a fait un point sur la nouvelle **Maison de la Nature et de l'Environnement** de l'avenue Marius Lacroix, qui suscite des questionnements des habitants. Le leg d'une demeure et de son parc, assorti du souhait d'en faire un lieu destiné à la jeunesse, amène la Ville à proposer un projet qui, dans son esprit, pourra ressembler à celui existant à la ferme de la Moulinette, soit un centre d'éducation à l'environnement ouvert aux centres sociaux, aux associations et aux écoles. Si le parc, avec ses arbres classés, est d'ores et déjà ouvert, des travaux de mise aux normes sont nécessaires pour l'intérieur. Il n'est pas prévu que cette Maison soit ouverte au public, en dehors des animations prévues.

5. Travaux de l'école Paul Doumer

M. Daunit a répondu à une question portant sur le report des travaux à l'**école Paul Doumer**. Des surcoûts importants étant annoncés, la municipalité a préféré différer le début du chantier d'une année, compte-tenu de l'année scolaire en cours.

6. Attractivité de la Ville

Une question plus générale a porté sur le « changement d'ambiance » ressenti à l'échelle de la ville, avec le développement des locations courtes durée. M. le Maire, tout en rappelant que ce phénomène montrait aussi l'attractivité de notre ville, a observé qu'il prenait des proportions excessives, préjudiciables au lien social. Il a rappelé la création de la Société d'économie mixte qui va permettre à la Ville de mieux maîtriser son parc immobilier, et de garantir qu'une offre de logements accessibles se maintiendra à La Rochelle. Des réflexions sont également en cours avec d'autres villes confrontées à ce même phénomène. Oui, la ville change, a reconnu Jean-François Fountaine, et la municipalité agit également pour imposer aux promoteurs des programmes intégrant des logements sociaux, accessibles, ainsi que des services et des commerces. Le Maire a toutefois rappelé que le sentiment d'affluence que rencontre notre ville doit être relativisé : nous étions plus nombreux dans les années 70 qu'actuellement !



7. Projet Boulevard Joffre

Dans la continuité de ces questions portant sur le logement, les mobilités ou le stationnement, M. Plez a été sollicité pour faire un point sur le projet autour du **Boulevard Joffre**. Un projet qui, entre emprise ferroviaire et découverte d'espèces protégées, a connu bien des soubresauts. Une concertation avec les habitants doit refonder les bases de ce projet de quartier, avec une réflexion sur la cohabitation des différentes mobilités, notamment piétons/vélos. Pour élargir le propos, M. Plez développe la vision « par quartier » qui prévaut dans les différents projets de la municipalité, avec l'attention portée à la notion de « ville du 1/4 d'heure », où l'on peut trouver une offre de services, de commerces, etc. Cette vision passe par une connaissance fine de la population, une anticipation des besoins, à l'horizon 2025-2030, etc. et doit aboutir à ce que de nouvelles centralités apparaissent en ville, au-delà du seul centre-ville.

8. Concertations citoyennes

La question des **concertations** est par ailleurs abordée par M. Tillaud, adjoint aux solidarités, qui rappelle la méthode adoptée par la municipalité : informer, consulter, concerter, coproduire. Les élus souhaitent d'ailleurs tous vivement une reprise rapide des réunions publiques avec du public, ou le retour des balades urbaines, mais conviennent qu'il faut rester prudent face aux évolutions de la situation sanitaire. À la question posée de savoir comment participer à ces concertations, il est rappelé les dispositifs existants : presse municipale, affichage, médias numériques, etc. M. Plez rappelle également que les élus continuent de rencontrer les acteurs de la vie municipale, comité de quartiers, associations, etc. mais dans un cadre nécessairement contraint, en plus petit comité.

9. Rendez-vous

M. le Maire conclue ces échanges par l'invitation lancée aux Rochelais de se retrouver le 20 novembre prochain à 11h à Port-Neuf, pour inaugurer la nouvelle promenade littorale, exemple de projet « long », parfois gênant, mais nécessaire pour la protection des Rochelais et où chacun s'accorde à voir désormais une très belle réussite.

